

LA GRANGE AUX LAPINS



Contrat d'adoption lapins/ chons

Vous avez décidé d'adopter un lapin, ou un chon dans notre association et nous vous en remercions vivement.

Si vous ne connaissez pas les besoins physiologiques de l'espèce concernée, nous vous invitons à nous contacter pour des échanges fructueux et préparer ainsi au mieux l'accueil de l'animal à votre domicile.

Après adoption, et pour que ce petit animal s'épanouisse, vous devrez respecter impérativement quelques règles simples.

Lapin :

- Vie en liberté, pas de cage mais un espace de 10 m² minimum avec des jeux, jouets et un compagnon de la même espèce.
- Vie en intérieur ou extérieur dans un endroit sécurisé. Les besoins sont indiqués sur la fiche de l'animal.
- vous devez avoir à l'esprit qu'un lapin vit en moyenne 8 ans.

Cochon d'Inde :

- lui offrir un enclos de 2 m², pas de cage.

Vous devez avoir à l'esprit qu'un cochon d'Inde vit en moyenne 6 ans.

Pour tous les adoptés :

- Offrir une alimentation de qualité, bannir les marques de grandes surfaces non adaptées et leur proposer des extrudés de type cuni ou cavia complete. Lui offrir légumes tous les jours (salade, endive, céleri, aromates) et foin premium à volonté.
- Empêcher l'accès aux fils électriques (protéger les câbles avec des accessoires spécifiques)
- Maintenir le lieu de vie propre avec une litière adaptée, et le désinfecter 3 fois par semaine.
- Stérilisation obligatoire si l'animal ne l'est pas . Dans le cas du cochon d'inde, ne pas le laisser se reproduire, d'autant que nos protégés ont un passé inconnu pour nous et peuvent déjà être consanguins.
- L'emmener chez le vétérinaire en cas de besoin et la faire SOIGNER comme si c'était votre enfant. Même si la facture véto atteint plusieurs centaines d'euros.

En signant ce contrat, vous vous engagez à respecter les clauses et donc à prendre soin de lui pendant une certaine période. Nous vous demandons des nouvelles spontanées avec photos.

Si toutefois vous ne vouliez plus vous en occuper, je m'engage à le reprendre. Ce petit animal n'est ni donné, ni vendu. Nous vous demandons juste une participation symbolique (voir ci-dessous) pour faire vivre notre association.

Tarifs d'adoption

Lapins : 80 euros stérilisé et vacciné (myxo, VHD1 et 2) et vermifugé au panacur pendant 3 semaines.

Lapines : 130 euros stérilisée et vaccinée (myxo, VHD1 et 2) et vermifugée au panacur pendant 3 semaines.

Cochons d'Inde : 30 euros mâle ou femelle, 60 euros pour un mâle stérilisé

Coordonnées complètes de l'adoptant précédées de la mention « lu et approuvé ».

En vous remerciant,

Caroline,
Présidente de La Grange aux Lapins